

Annexe 2 – Fiche technico-descriptive (G339)

Libellé : Mise à disposition de données de comptage à des tiers Annexe 3 - Prestations diverses > 160 m ³ /h Annexe 6 - Prestations diverses ≤ 160m ³ /h»	Prix (HTVA) : Taux de TVA applicables : 0%-6%-12%-21%		
	Entre 7h30 et 15h30 du lundi au vendredi	Entre 15h30 et 19h30 du lundi au vendredi	Férié ou week-end
Unité : Nombre d'appels (*)	Service informatique Disponible 24/7 (hors support)	Service informatique Disponible 24/7 (hors support)	Service informatique Disponible 24/7 (hors support)
Description : <input checked="" type="checkbox"/> main d'œuvre <input type="checkbox"/> matériel <input type="checkbox"/> déplacement Cette prestation comprend la mise à disposition de données de comptages à des tiers. Ce service est facturé annuellement sur base du nombre d'appels au service. L'accès par un tiers éligible aux données d'un utilisateur du réseau est subordonné à la conclusion d'un contrat d'accès aux données entre le tiers mandaté et le gestionnaire de réseau ORES			
Travaux préparatoires à réaliser par le client : Non			
Comment demander ? Via le site internet ORES https://www.ores.be/qui-sommes-nous/fournisseurs-de-services-energetiques <input type="checkbox"/> Demande avec offre verbale : par téléphone (contact center) <input checked="" type="checkbox"/> Demande avec offre écrite : sur le site Web d'ORES ou par courrier au moyen d'un formulaire à demander par téléphone ou télécharger sur le site web ORES <input type="checkbox"/> Demande sans offre	Délai : 5 jours ouvrables Référence prescriptions techniques : Message Implementation Guide Third Party Data Access Prestations associées obligatoires :		

(*) définition d'un appel = une demande de données selon la granularité disponible par EAN

